



*Bonne nouvelle!*

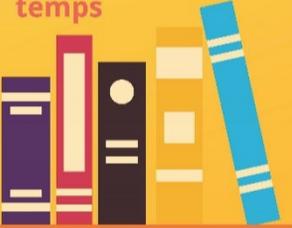
  
L'Ascension

**La bibliothèque Yves Meilleur est de nouveau ouverte au public depuis le 20 août 2020 !**

**capacité d'accueil : 1 personne ou 1 famille à la fois pour l'accès aux livres + 1 personne pour le poste informatique**

**respect des mesures sanitaires en place**

**port du masque obligatoire en tout temps**

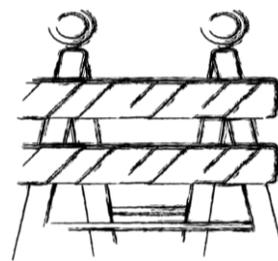


Au plaisir de vous revoir!

## Travaux prévus sur le chemin Maison-de-Pierre

Prenez note que des travaux majeurs de réfection sont prévus sur le chemin Maison-de-Pierre au courant de cet automne. Ceux-ci devraient débuter vers la fin du mois de septembre et durer environ un mois.

Certaines entraves à la circulation sont à prévoir durant ces travaux. Nous vous tiendrons au courant des développements via notre page Facebook et notre site web.



## Location des salles municipales et accès aux locaux des organismes

La pandémie de la COVID-19 étant encore bien présente au Québec, le conseil municipal a pris la difficile décision de suspendre pour une durée indéterminée la location des salles municipales, autant pour les citoyens que pour les organismes, à l'exception de la Maison des Jeunes et de la clinique médicale.

De plus, l'accès aux locaux par les organismes est dès maintenant suspendu et toutes les activités prévues doivent être annulées.

Malgré les inconvénients engendrés par cette décision, nous ne prévoyons pas de changement à la situation dans un avenir rapproché. Nous vous aviserons du changement d'orientation en temps et lieu.

Nous vous remercions de votre compréhension et tenons à vous rappeler que **tous ensemble, nous passerons au travers.**

## Accueil du public aux séances du conseil et nouveau lieu

Après plusieurs mois à devoir tenir les séances à huis clos, le conseil municipal est heureux de vous annoncer qu'à partir du mois d'octobre, nous pourrons de nouveau vous accueillir lors des séances du conseil.

Ainsi, les séances du 13 octobre (mardi), 9 novembre et 14 décembre 2020 se tiendront à **la salle de la Maison des jeunes, au sous-sol de l'école L'Aventure**. L'accès se fait par l'arrière du bâtiment, en face de la patinoire.

Veillez noter les mesures sanitaires en lien avec la COVID-19 à respecter si vous désirez assister à une séance du conseil municipal :

- Possibilité d'accueillir un maximum de 15 personnes du public
- Port du masque obligatoire en tout temps lors des déplacements, possibilité de l'enlever si vous demeurez assis
- Respect de la distance de 2 mètres entre chaque personne
- Signature du registre des présences
- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie



## Aux organismes de la municipalité

### date limite pour le dépôt d'une demande de subvention

Veillez prendre note que dorénavant, la municipalité doit recevoir votre demande d'aide financière au plus tard le 31 octobre de l'année en cours pour un versement l'année suivante.

Ainsi, si vous désirez bénéficier de notre support pour l'année 2021, vous devez envoyer votre demande avant le 31 octobre 2020.

Il n'y a pas de formulaire prescrit, cependant certains documents sont obligatoires. Ceux-ci sont mentionnés dans la politique de dons et commandites qui a été adoptée par le conseil municipal en janvier 2020. Nous vous invitons à la consulter sur notre site internet (onglet règlements et politiques) ou à vous la procurer au bureau municipal.

## Remerciements au personnel du camp de jour 2020!

Nous tenons à remercier très chaleureusement la coordonnatrice du camp de jour ainsi que les animatrices et l'accompagnateur pour avoir offert un camp de jour qui était, encore une fois, magique et stimulant pour les enfants!

Malgré les nombreux défis et contraintes posés par la situation de la COVID-19, vous avez su animer vos groupes avec énergie et bonne humeur tout au long de l'été.

Merci à vous tous!

## Dépannage alimentaire

Vous vivez une période difficile et n'avez pas les moyens de vous nourrir convenablement ? Nous pourrions être en mesure de vous fournir une aide alimentaire. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions en discuter.

Madame Denise Brosseau ou Monsieur Denis Lachapelle au 819-275-3893.



## Félicitations aux finissants 2020!

Nous désirons féliciter les finissants 2020 pour l'obtention de leur diplôme, et ce malgré le contexte difficile de la COVID-19! Nous vous souhaitons bons succès dans vos futurs projets!

### CFP Mont-Laurier

Julien Beauchamp

Samuel Cléroux

### Polyvalente St-Joseph

Émilie Lacroix

Alexandre Marleau

Vous êtes finissant mais votre nom n'est pas inscrit dans la liste? Ces félicitations s'adressent également à vous!



Bureau municipal  
et bibliothèque  
fermés

lundi, le 12 octobre 2020  
à l'occasion de l'action de grâce

**BON CONGÉ À TOUS!**



## Des nouvelles de votre Maison des Jeunes !

### Réouverture de la MDJ

Oyé! Oyé! La MDJ *La Sensass Ion* est maintenant ouverte le vendredi de 16 h 00 à 22 h 00 et le samedi de 14 h 00 à 22 h 00 dans le local situé à l'école L'Aventure.

Venez rencontrer notre nouveau coordonnateur, Stéphane Arseneault et notre animatrice, Amélie Sarrazin.

### Résultats du tirage Tupperware au profit de la MDJ La Sensass Ion

Vente de billets = 635.00\$, profit = 422.00\$

Gagnants :

1<sup>er</sup> prix : Marc-André Beauregard, 2<sup>e</sup> prix : Rachel Bélisle, 3<sup>e</sup> prix : Benoit Thibault, 4<sup>e</sup> prix : Lise Lamoureux, 5<sup>e</sup> prix : André Poirier

### Rappel – bouteilles consignées

Vous pouvez remettre un don pour la MDJ *La Sensass Ion* au Bonichoix lorsque vous retournez vos cannettes et bouteilles.

Merci de votre générosité!

### Suivez-vous sur Facebook!

Recherchez la page *MDJ La Sensass ion*

**UN PROJET D'AFFAIRES?**  
**L'INTENTION DE PROPULSER VOTRE ENTREPRISE?**  
**UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT?**

**ME** Maison de l'Entrepreneur

Notre équipe est impatiente de vous accueillir!

Retrouvez l'ensemble des services  
aux entrepreneurs au même endroit

🏠 601 rue de la Madone, Mont-Laurier 📞 819-623-1540 ✉ info@maison-e.ca

Prenons contact! **maison-e.ca** 📘 MaisonEntrepreneurAL



## Report de la distribution du compost au printemps 2021

Malheureusement, nous avons été informés par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge que le compost ne serait pas prêt à être distribué avant encore plusieurs semaines puisque des tests de qualité doivent être effectués.

Puisqu'il est impossible pour nous de déterminer à quelle date la distribution se tiendra, nous désirons vous informer que nous conserverons le compost de cet automne pour qu'il soit distribué en même temps que celui prévu durant le printemps 2021.

Nous vous informerons à ce moment de la date de la distribution.

## Offre d'emploi – inspecteur en bâtiments et en environnement (remplacement temporaire)

La Municipalité de L'Ascension est à la recherche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement. Ce poste est un remplacement temporaire dont la durée est indéterminée. L'offre d'emploi complète est disponible sur notre site internet : [www.municipalite-lascension.qc.ca](http://www.municipalite-lascension.qc.ca)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 2 octobre 2020, avant 16h00, à Mme Annie Meilleur :

- Par courriel : [dga@municipalite-lascension.qc.ca](mailto:dga@municipalite-lascension.qc.ca)
- Par envoi postal ou en personne :

Municipalité de L'Ascension  
Offre d'emploi : Inspecteur en bâtiment et  
environnement (remplacement)  
59, rue de L'Hôtel-de-Ville, L'Ascension (Québec)  
J0T 1W0

\* le masculin est utilisé uniquement dans le but  
d'alléger le texte

## Mise à l'enchère d'une propriété appartenant à la municipalité

La municipalité désire se départir de la propriété du 308, Montée de la Mer-Bleue. Une description plus détaillée ainsi que des photos de la propriété sont disponibles sur notre site internet ([www.municipalite-lascension.qc.ca](http://www.municipalite-lascension.qc.ca)).

La vente se déroulera selon un principe de mise à l'enchère sous enveloppe cachetée, aux conditions suivantes :

- Une personne intéressée à acquérir ladite propriété doit compléter le formulaire prescrit, disponible sur notre site internet ou au bureau municipal, et le remettre complété à la municipalité, dans une enveloppe cachetée sur laquelle doit être inscrit « offre pour acquisition de la propriété du 308, Montée de la Mer Bleue ». **Cette enveloppe doit parvenir à la municipalité au plus tard le 27 octobre 2020, à 15h00**
- Suite à la fermeture de la mise à l'enchère, toutes les enveloppes reçues seront ouvertes. La propriété sera vendue au plus offrant, cependant la municipalité ne s'engage à accepter ni l'offre la plus élevée ni aucune des offres reçues
- La mise de départ pour cette propriété est de 3 500 \$
- Tous les frais relatifs à l'acquisition de la propriété seront aux frais de l'acquéreur
- La vente sera faite sans garantie légale. Il est donc de la responsabilité des personnes intéressées de s'informer adéquatement sur la propriété avant de faire une offre (conformité des bâtiments et des installations, possibilité de construction, etc.)
- Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec la directrice générale adjointe par intérim au 819 275-3027 poste 225 ou au [dga@municipalite-lascension.qc.ca](mailto:dga@municipalite-lascension.qc.ca)

## Gagnant du tirage du VTT

C'est le 18 septembre dernier que le tirage du VTT CAN AM Outlander DPS 570 2021, qui devait initialement se faire lors de la Fête nationale, a été effectué.

Nous tenons à féliciter notre gagnant, Monsieur Maxime Major de L'Ascension, et remercions toutes les personnes qui ont pris la peine d'acheter des billets afin de soutenir nos organismes locaux!